

Relevés de notes des études universitaires hors UQAM (déclaration dans le profil RIBÉ)



Marche à suivre

Dans le cas des relevés de notes des études universitaires hors UQAM que vous devez joindre à votre profil RIBÉ, vous devez **téléverser un document PDF par études déclarées**.

À titre d'exemple, si vous avez fait des études universitaires françaises équivalentes à des études de niveau baccalauréat québécois, vous devez joindre en un seul PDF toutes les pages de tous les relevés de notes correspondants et non pas un document par année d'étude.



Attention

Des établissements d'enseignement refusent de remettre aux étudiants des relevés de notes officiels et font parvenir eux-mêmes, sur demande, les relevés à l'endroit de leur choix. **Si vous devez obtenir des relevés de notes d'autres établissements, prévoyez suffisamment de temps** pour que le relevé puisse se rendre à bon port dans les délais requis.